

Conférence de Consensus de mars 2016

LIRE, COMPRENDRE, APPRENDRE

Comment soutenir le développement de compétences en lecture ?

RECOMMANDATIONS DU JURY

16 et 17 mars 2016 à l'ENS de Lyon

Recommandations relatives à la maîtrise du code et à l'identification des mots

R9 : Dès la grande section de l'école maternelle il faut enseigner aux élèves le principe alphabétique et leur faire acquérir la capacité d'analyser les mots oraux pour en identifier les composants phonologiques : les syllabes puis les phonèmes.

Commentaires : La maîtrise du principe alphabétique suppose de comprendre qu'à une lettre isolée ou à un groupe de lettres (graphème) correspond un segment du mot oral (phonème). Il faut donc que l'apprenti lecteur reconnaisse les lettres, c'est une condition pour qu'il puisse faire correspondre chacune d'entre elles à sa prononciation.

Progressivement, il devra les identifier sous leurs différents formats (capitale, minuscule, cursive, script, manuscrite, etc.) quel que soit leur support (papier, tableau, numérique). Les enfants francophones acquièrent facilement la capacité de décomposer les mots en syllabes, cela peut être fait dès la moyenne section de l'école maternelle. En revanche, l'analyse de la syllabe ne s'opère pas naturellement. Or, tant que l'élève ne conçoit pas l'existence d'unités phonologiques plus petites que la syllabe, il ne peut pas comprendre le système alphabétique qui, précisément, code des unités infrasyllabiques : les phonèmes. Il faut donc travailler à la décomposition de la syllabe, dans un premier temps en identifiant les unités les plus saillantes (par exemple les rimes : sac – lac) pour progressivement parvenir à isoler les phonèmes.

L'identification du phonème est, pour certains élèves, particulièrement difficile. Le phonème est une unité abstraite et non un simple son : ainsi le phonème /r/ ne correspond pas au même son s'il est situé en début de mot (ex : « rouge »), en fin de mot (ex : « cour ») ou au sein d'une diphtongue (ex : « trou »), c'est le fait qu'il correspond au même graphème, en l'espèce la lettre « r » qui en fait un seul et même phonème. Ainsi, il n'est pas suffisant de bien percevoir les sons pour correctement identifier les phonèmes, il est essentiel que dans la formation des enseignants cette distinction soit bien présentée. Lors des exercices de manipulation des phonèmes (segmentation, suppression, ajout, permutation, etc.), la mise en lien systématique avec les lettres et les graphèmes facilite l'identification et prépare la maîtrise du code alphabétique.

Compréhension du principe alphabétique et conscience des phonèmes sont indispensables à l'apprentissage de la lecture et doivent donc être installées dès l'école maternelle, en amont de cet apprentissage systématique.

R10 : En CP, les exercices de prise de conscience des phonèmes doivent être couplés avec des exercices d'appariement de l'écriture et de la prononciation des mots.

Commentaires : Les exercices de manipulation des phonèmes doivent être systématiquement mis en lien avec les lettres et les graphèmes (mot écrit au tableau ou sur une étiquette, passage par l'écriture). Cette mise en correspondance est plus ou moins facile en fonction de la langue. Dans les langues à orthographe transparente, comme l'italien, l'appariement est relativement facile alors que, dans les langues à orthographe opaque, comme l'anglais, le nombre de façons différentes d'écrire un même phonème est très important. Le français est dans une position intermédiaire. Bien qu'il y ait près de quatre fois plus de graphèmes que de phonèmes (par exemple, différents graphèmes peuvent transcrire le phonème /o/ : « o », « au », « eau », etc.), le français est relativement facile à lire, la plupart des irrégularités ne gênant que peu la lecture. Ainsi, malgré la présence d'une irrégularité, il n'y a qu'une façon de prononcer la terminaison d'un mot français orthographiée « -ard », le d ne se prononçant en aucun cas à la fin d'un mot. De même, les terminaisons verbales « -ai », « -ais », « -ait » ou « -aient » se prononcent de la même façon, ce qui va rendre l'orthographe difficile mais n'influencera que peu la lecture.

R11 : L'étude des correspondances graphèmes/phonèmes doit commencer dès le début du CP. Lors des deux premiers mois, il est nécessaire qu'un nombre suffisant de correspondances (de l'ordre d'une douzaine ou d'une quinzaine) ait été étudié afin de permettre aux élèves de décoder des mots de façon autonome.

Commentaires : Pour ne pas enfermer les élèves dans des tâches entièrement disjointes, d'un côté, une activité de mise en correspondances des graphèmes et des phonèmes sans prise en compte de la signification des mots, de l'autre, des activités de compréhension de textes entendus sans activité de lecture de la part des élèves, il est important de leur donner le plus vite possible les moyens d'une autonomie dans la reconnaissance des mots écrits.

R12 : Dès le début de l'apprentissage des correspondances graphèmes/phonèmes, il est important d'assurer la reconnaissance d'un certain nombre de voyelles afin de permettre l'identification et la prononciation des syllabes.

Commentaires : De nombreuses recherches menées sur les élèves francophones montrent que si l'enseignement du code alphabétique est essentiel pour apprendre à lire et décoder les mots nouveaux, la syllabe est une unité importante pour la reconnaissance des mots écrits. De fait, les consonnes isolées ne se prononçant pas, le décodage oral suppose une maîtrise de voyelles permettant la prononciation des consonnes. Il est donc nécessaire d'apprendre à prononcer des voyelles dès le début de l'apprentissage du code.

R13 : Il faut rapidement proposer aux élèves, particulièrement aux plus faibles, des textes dont au moins la moitié des graphèmes sont déchiffrables.

Commentaires : Voir également les commentaires des recommandations R6 et R23. Il est clair que, même en début de CP, ce ne sont pas les seuls textes que doivent rencontrer les élèves. D'autres textes doivent être travaillés en parallèle des textes décodables, afin de développer la compréhension (au début à l'oral, comme en maternelle).

R14 : Dès le CP il faut faire régulièrement des exercices d'écriture (sous dictée – en particulier pour les élèves les plus faibles - et/ou au choix de l'élève) parallèlement à ceux en lecture.

Commentaires : L'encodage nécessaire à l'activité d'écriture demande une focalisation de l'attention sur le code, il consolide de ce fait l'identification des mots. Par ailleurs, l'écriture favorise la mémorisation des mots et de leur orthographe. Les exercices d'écriture autonome de la part de l'élève nécessitent un retour immédiat de l'enseignant (*feed-back*) pour conforter la réussite et ne pas laisser s'ancre les erreurs.

R15 : Dès le CP il faut régulièrement faire lire les élèves à haute voix.

Commentaires : La lecture à voix haute est en effet un exercice privilégié pour mettre en action des correspondances graphèmes/phonèmes et les agencer entre elles, les phonèmes devant être coarticulés au sein des syllabes (« pa » ne se prononce pas /pə/-/a/ mais /pa/). De ce fait, la lecture à haute voix par les élèves a un effet bénéfique sur la maîtrise du code. Il faut toutefois prendre en compte la difficulté de cette tâche pour les plus faibles lecteurs qui, conscients de la piètre qualité de leur lecture, craignent d'afficher leur inaptitude face aux autres élèves. On préférera donc, pour ces élèves, réserver cet exercice à des situations de groupe restreint.

La lecture à haute voix peut également faire l'objet d'un enregistrement individuel, ce qui permet à chaque élève de faire autant d'essais que de besoin. De tels enregistrements peuvent également être utilisés dans le cadre d'une différenciation pédagogique.

R16 : L'analyse phonologique et l'étude des correspondances graphèmes/phonèmes doivent se poursuivre tant que l'élève éprouve des difficultés à oraliser les mots écrits, ceci tout au long du cycle 2, voire du cycle 3.

Commentaires : Il est donc particulièrement important que tous les professeurs (particulièrement au collège) aient une connaissance rigoureuse des mécanismes de base qui permettent d'installer la lecture chez les élèves, ce qui impose que cela fasse partie de leur formation. Il est également essentiel qu'il y ait une continuité et une transmission de l'information sur les difficultés de chaque élève entre les cycles et tout particulièrement entre le CM2 et la 6e au sein du cycle 3.